

Annexe n° 2-8
SYSTEME D'INFORMATION ET DE
COMMUNICATION ADMINISTRATIVE
SICAD

Guide du Citoyen

Case réservée au Bureau Central des Relations avec le Citoyen

Référence : Arrêté du Ministreen date du
.....
tel que modifié par l'arrêté en date du
(Jort n°.....du.....)

Organisme : Ministère du Commerce

Domaine de la prestation : contrôle Technique à L'importation et à l'exportation .

Objet de la prestation : Autorisation de mise à la consommation .

Conditions d'obtention

**-Importation des produits soumis au contrôle technique systématique
par les sociétés ayant un code en douane**

Pièces à fournir

- - Copie de l'autorisation provisoire d'enlèvement (02)
- - Copie de la déclaration en douane
- - Copie de quittance

-

Etapes de la prestation	Intervenants	Délais
-Dépôt du dossier - fixation d'une date pour le constat et prélèvement d'échantillons - Analyse des échantillons - délivrance de l'autorisation	-Service contrôle technique - les laboratoires habilités	Selon la durée que necessitent les analyses et les essais

Lieu de dépôt du dossier
Service : les services centraux du contrôle technique et les Directions Régionales du Commerce habilités : Bizerte- Nabeul- Sousse – Monastir – Mahdia – Sfax – Gabes – Mednine –Gafsa Adresse : 12 rue Arabie Saoudite et les adresses des Directions Régionales habilités

Lieu d' obtention de la prestation
Service : les services centraux du contrôle technique et les Directions Régionales du Commerce habilités : Bizerte – Nabeul- Sousse – Monastir – Mahdia – Sfax – Gabes – Mednine -Gafsa Adresse : 12 rue Arabie Saoudite et les adresses des Directions Régionales habilités

Délai d'obtention de la prestation
Selon la durée que necessitent les analyses et les essais

Références législatives et/ou réglementaires
- Décret N°94 -1744 du 29 /08/1994 relatif au contrôle technique à l'importation et à l'exportation et aux organismes habilités à l'exercer .